

Montreuil, le 5 janvier 2012

Lettre ouverte au Ministère de l'Economie sur la situation de la Société PETROPLUS Petit Couronne

Monsieur le Ministre,

Par divers communiqués de presse, votre ministère s'exprime sur la situation de la Société PETROPLUS qui vient de décider l'arrêt total de la raffinerie de Petit-Couronne en Normandie.

Quelques semaines auparavant, les dirigeants de ce groupe annonçaient la fermeture de la production d'huiles, entraînant la destruction de 120 emplois sur les 550 emplois sur le site.

La situation que subissent les salariés de PETROPLUS aujourd'hui, comme ceux de LYONDELLBASEL sur l'Etang de Berre dans les Bouches du Rhône (13), et ceci après la fermeture des raffineries de TOTAL/Flandres et REICHSTETT en Alsace, est autant injuste qu'inacceptable puisqu'ils sont victimes de stratégies financières et politiques.

- **Stratégie politique** : car ce secteur industriel, le raffinage du pétrole brut, a été mis en accusation par le Grenelle de l'Environnement qui préconisait une « transition de ses emplois », donc la réduction des capacités de raffinage nationales.
- **Stratégie financière** : puisque les groupes pétroliers, qui ont participé activement aux travaux du Grenelle de l'Environnement, utilisent les décisions gouvernementales pour fermer les sites industriels et délocaliser les capacités de production dans des pays n'ayant pas ou peu de réglementations sociales et environnementales, plus rentables.

Près de 40 % des capacités de raffinage de pétrole brut sont sacrifiées sur ces principes qui permettent, dans une approche politicienne, de présenter une réduction de l'émission de CO² en France pour le Gouvernement et d'augmenter considérablement les taux de profits des compagnies pétrolières pour le patronat.

La Fédération Nationale des Industries Chimiques (FNIC-CGT) condamne ces décisions irresponsables prises sans aucune considération pour les intérêts du pays, de la population et des salariés. Les conséquences à terme étant :

- Une perte de savoirs et de maîtrise nationale d'un secteur industriel d'intérêt national.
- Une fragilisation de pans entiers industriels, d'activités constituant historiquement l'aval du secteur du raffinage : pétrochimie, chimie lourde, chimie de spécialités, plasturgie, caoutchouc et industrie pharmaceutique.

- Une aggravation de la situation environnementale avec 2 effets majeurs :
 - ◆ Les conditions d'exploitation du raffinage dans d'autres pays sans ou avec peu de réglementations, augmenteront tant l'émission de CO² ainsi que l'insécurité des salariés travaillant sans protection au niveau national.
 - ◆ Un accroissement de transports de produits finis par mer pour alimenter le pays tant en carburants (encre, diesel, kérozène) qu'en huiles ou en naphta (matière première indispensable pour la pétrochimie). L'ensemble conduirait à augmenter les risques et les impacts écologiques.
- La dépendance du pays qui, aujourd'hui, bénéficie d'industries pour ses besoins, pour ceux des industries en aval et qui demain devra importer et payer au prix fort afin de satisfaire les besoins de la population et les besoins économiques de secteurs industriels dont l'accès aux matières premières sera plus lourd financièrement.

Monsieur le Ministre,

Ce dont notre pays a besoin, ce n'est pas de nouveaux cadeaux distribués « à l'aveugle » et sous l'argument de « compétitivité industrielle » par un transfert de financement de la protection sociale payée aujourd'hui par le patronat, demain par la population.

Après plus de 30 années de cadeaux successifs, ces multiples dispositifs n'ont pas créé d'emplois et n'ont pas freiné les fermetures et les délocalisations mises en œuvre par les grands groupes industriels. Le chômage progresse, les PME dont l'activité est inter-indépendante des grands groupes s'écroulent.

Faisons les comptes : 172 milliards d'euros chaque année d'aides aux entreprises représentent le paiement de 4 805 555 emplois à 3 000 €/mois, toutes cotisations sociales incluses. Le pays paye au patronat un tribut annuel qui lui permettrait de supprimer le chômage en France, de relancer l'économie, la croissance par la création d'emplois utiles et indispensables à cette jeunesse dont 25 % restent exclu du monde du travail.

Ce dont a besoin le pays, ce sont des politiques indépendantes des intérêts du patronat, qui servent l'intérêt de la population et vous avez les moyens de les exercer en orientant les richesses créées par le travail afin de développer l'industrie et l'emploi.

Devant la gravité de la situation pour les secteurs industriels de notre Fédération (Pétrole, Industries chimiques et Pétrochimiques, Plasturgie, Caoutchouc, Industrie Pharmaceutique), la FNIC-CGT sollicite une rencontre pour échanger sur la situation.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Carlos MOREIRA
Secrétaire Général de la
FNIC-CGT.